

CONFINONS LE MACRONAVIRUS !

Pauvreté et précarité accentuée dans l'université Étudiant pauvre, enseignant pauvre !

« Chaque vie compte » ?

Le surcroît de travail des personnels administratifs et techniques et des enseignant.e.s induit par la « continuité pédagogique » n'est pas pris en compte. La situation sanitaire exacerbe les injustices sociales et les rapports de classe.

Enseignants vacataires et précaires à l'université

Une situation habituelle déjà désastreuse sur le plan du droit social car elle n'offre presque aucune protection : pas de contrat de travail mensualisé, rémunération en dessous du SMIC horaire, et retardée. Des conditions de travail et une rémunération tendues par le confinement, avec, à la clef, pour certains vacataires, une compensation financière en échange de nouvelles tâches à réaliser.

Étudiant.e.s pour qui l'obligation de travailler est la marque même des inégalités scolaires

19 % des étudiant.e.s vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les petits boulots financent mais nuisent au temps d'études. En raison du confinement, les emplois indispensables à la survie disparaissent. Des centaines d'étudiant.e.s survivent grâce aux colis alimentaires distribués par certains organismes publics, les associations d'entraide et les mouvements caritatifs.

À Aix-Marseille Université, à Avignon Université

Les conditions générales de vie entravent l'étude à distance et l'évaluation correcte de nombreux.e.s étudiant.e.s : logement exigu, faible connexion numérique, promiscuité qui trouble la concentration, ou au contraire solitude accrue. Ces problèmes sont amplifiés pour les étudiant.e.s étranger.e.s, isolé.e.s, loin de leur famille. Pour elles et eux, le choc est d'autant plus vif qu'il fait écho au fragile état économique du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, car ils elles travaillent nombreux.e.s dans les secteurs du tourisme et de la culture durablement impactés.

Et pendant ce temps, le gouvernement regarde ailleurs en sapant le statut de la fonction publique et le droit des travailleuses et des travailleurs du privé : diminution du temps de congé et des RTT, champs laissés vacants, propices aux césarismes locaux, aux inégalités de traitement et de sécurité sanitaire, entre ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent « télétravailler ».

« Chaque vie compte » ?

Le syndicat 2ESR-CNT 13 appelle :

- **À L'UNIVERSITE**, la possibilité de neutraliser tous les cours, examens, corrigés, rapports, stages, mémoires, etc. qui auraient dû être ou ont été dispensés pendant le confinement. Le démarrage d'un plan d'emploi qui sécurise les enseignant.e.s et la recherche – *et ça ne va pas mieux à l'école !*
- **PARTOUT**, à la suppression de tous les arrêtés, décrets, circulaires ministérielles émises pendant le confinement qui ne soient pas exclusivement en soutien de l'effort sanitaire.
- **AU DROIT DE RETRAIT** pour toutes et tous si les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas perçues comme réunies sur les lieux de travail.

Oui, chaque vie compte plus que leurs profits !



Syndicat de l'Éducation l'Enseignement Supérieur et la Recherche **2ESR-CNT 13** • c/o Mille bâbords
61 rue Consolat 13001 Marseille • contact.CNT2ESR13@protonmail.com • 07 68 48 57 08